

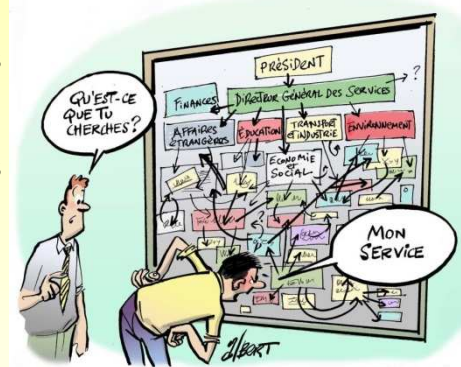
## Création d'une unité managériale AXA CS France : l'UDPA-UNSA a l'

En réalité, à la lecture du projet, nous constatons que l'entité AXA CS France actuelle serait divisée en deux grandes parties : la Direction Internationale AXA CSA et la Direction AXA CS France, à effectif constant.

Matthieu CAILLAT en a expliqué l'objectif aux élus du Comité d'Entreprise : il s'agit d'une part de renforcer l'internationalisation d'AXA CS, d'autre part de valoriser l'activité en France (50 % du chiffre d'affaires de l'entreprise) en renforçant son organisation managériale. La lisibilité de l'activité France devrait être obtenue via la comptabilité analytique.

Dans cette optique, les principales Directions (souscription, services clients, sinistres, supports ...) et fonctions seraient dupliquées sur les deux périmètres. Si globalement les Directions Internationale et France seraient à peu près équivalentes en termes d'effectifs, il n'en est pas de même de chacun des sous-ensembles. On observe que :

- ✚ la Direction Souscription Internationale a une forte coloration Marchés Spécialisés ;
- ✚ les Directions Sinistres et Services Clients sont majoritairement côté France excepté pour les départements transversaux et la DOSI, placés côté International ;
- ✚ les fonctions RH sont assez logiquement réparties entre l'International et la France ;
- ✚ les Directions Financière et Commerciale sont presque exclusivement à l'International.



Il est prévu que les 2 grandes Directions puissent coopérer autant que nécessaire, notamment pour l'informatique, les fonctions commerciales, contrôle de gestion ...

En outre, un COMEX France sera mis en place.

## Analyse de l'UDPA-UNSA sur les conséquences du projet

### ❖ A court terme :

- La plupart des salariés devraient conserver leur activité, par contre il y aura forcément un certain nombre de modifications de rattachements hiérarchiques. Nous demandons un état des lieux précis du nombre de salariés concernés par ces 2 types de modifications. La Direction a d'ores et déjà prévu, et c'est une bonne chose, que les opérations d'augmentation et d'évaluation de la performance seraient menées par les managers actuels.
- Certains responsables France sont à recruter. L'UDPA-UNSA estime que ces recrutements doivent être faits via des promotions internes.
- Matthieu Caillat a insisté sur le développement de la collaboration entre l'international et la France. L'UDPA-UNSA estime que les salariés concernés devront avoir des objectifs clairement définis et que la souplesse managériale nécessaire à ce mode de fonctionnement devra être favorisée.

### ❖ A plus long terme :

Aujourd'hui, la Direction ne modifie pas la structure juridique d'AXA CSA. Qu'en sera-t-il demain ? Pourrait-elle imaginer de créer une succursale pour la France, comme il en existe déjà dans les autres pays, et de rapprocher la Direction Internationale d'AXA Global P&C ?

Il est également important de préciser que AXA Matrix n'est à première vue pas concernée par ce projet.

Les instances représentatives du personnel n'étant pas modifiées, **vos élus UDPA-UNSA continueront à vous défendre de la même façon.**

Nous devons en principe remettre un avis motivé au CE du 20 décembre.

Dans cette optique, nous avons déjà un certain nombre de questions à adresser à la Direction. Nous souhaitons y ajouter les vôtres. **Nous vous invitons à nous rencontrer ou à nous contacter par mail ou par téléphone (confidentialité assurée).** La Direction souhaite recevoir les questions **le mardi 13 décembre au plus tard.** Mais il sera toujours possible d'en poser d'autres lors de la séance du 20 décembre.



## SALAIRES - Séance du 28 novembre

### Proposition de la Direction :

#### Non-cadres

- augmentation générale 0,35%
- augmentation individuelle 0,35%

#### Cadres

- augmentation générale 0,0%
- augmentation individuelle 0,7%



### Petit calcul :

#### Non-cadres

Pour une augmentation individuelle préconisée de 2,5 %, avec un budget de 0,35% cela donne  $2,5 \% / 0,35 \% = \pm 7$  soit **une augmentation individuelle tous les 7 ans**

#### Cadres

Pour une augmentation individuelle préconisée de 2,5 %, avec un budget de 0,70% cela donne  $2,5 \% / 0,70 \% = \pm 4$  soit **une augmentation individuelle tous les 4 ans**

**L'UDPA-UNSA s'est indignée et attend un retour de la Direction avant la dernière séance prévue le 15 décembre !**



### Télétravail – troisième vague

Suite au recueil de candidatures qui s'est terminé le 2 décembre, la Direction va procéder à leur examen et éventuellement à des arbitrages.

Les candidats devraient être informés de l'acceptation ou non de leur candidature aux alentours du 15 décembre.

En cas de refus, celui-ci doit être motivé de façon objective. Sollicitez-nous si ce n'est pas le cas.

Les salariés seront ensuite équipés au début de l'année 2017, sachant qu'il faut compter le temps de configuration des ordinateurs portables en fonction du profil informatique de chacun.

--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref--- En bref---

**Pensez-y**

**Bon de financement syndical**

La collecte continue ...  
jusqu'au vendredi 16 décembre  
2016 avant 10h.

Tout chèque non remis est de l'argent perdu pour la défense de vos droits.



**A l'approche de la fin de l'année, l'UDPA-UNSA vous souhaite de très joyeuses fêtes !**

<b>Notre équipe</b>	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Alain BOUQUET	57 81 65
	Ludovic DUCOIN	57 92 07	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06
	Michel RIZZO	57 93 13	Christine SORGENFREI	57 93 94	Véronique STOUKY	57 93 98
	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29	Xavier TIRACHE	57 94 26		

